#### République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

## PROGRAMM E DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

## Plâtrier plaquiste

**NIVEAU: III CMP** 

INFEP/0123/12/17/A

2017



#### République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

## Plâtrier plaquiste

**NIVEAU: III CMP** 

2017

Ce programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle du métier : **CMP Plâtrier plaquiste** 

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INEFP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

#### Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
Saadoune Tarek	Professionnel	Entreprise de
		réalisation
Felkai Kamel	PEFP	CFPA DJMILA
		SETIF
Azizi Abdelkrim	CIP (Concepteur)	IFEP Sétif
Baiben Mohamed	CIP (Concepteur)	IFEP Sétif
Lafi Mohamed	PSEFP2 (Concepteur)	IFEP Sétif

\_\_\_\_\_

#### **SOMMAIRE**

N <sup>0</sup>	Titre	Page
	Introduction	6
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	7
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	8
2.1.	Destination	8
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	8
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	10
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	10
3.	Profil du métier (spécialité)	11
3.1.	Identification du métier (spécialité)	11
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	11
3.3.	Capacités professionnelles	11
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	12
3.5.	Responsabilité du travailleur	13
3.6.	Evolution dans la carrière	13
4.	Curriculum du métier (spécialité)	14
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	14
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	16
4.3	Synthèse du curriculum	18
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	20
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	22
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	74
5.	Mise en œuvre du programme: 0rganisationpédagogiqueet Evaluation des compétences	99
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	99
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	99
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	99
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et Technologique complémentaire(FTTC)	100
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	101
5.2.4	Formation complémentaire	101
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	1012
5.4	Suivi et évaluation des compétences	102
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	102
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	103
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	103

\_\_\_\_

5

#### Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2013), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

## 1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine. La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

#### 2. Présentation du programme de formation par apprentissage

#### 2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

#### 2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à répartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

#### 2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

#### 2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

### 3. Profil du métier (spécialité)

#### 3.1 Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Plâtrier Plaquiste			
Code spécialité	BTP 1202			
Branche professionnelle	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (B.T.P)			
Durée de la formation	18 MOIS			
Niveau d'accès	4 <sup>éme</sup> année moyenne			
Niveau de qualification	III			
Diplôme sanctionnant la formation	CMP : Certificat de maitrise professionnelle			

#### 3.2 Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le plâtrier plaquiste est un spécialiste dans la réalisation d'enduit de plâtre et dans la pose de cloisons, plafond, sol, et des procédés techniques (réservation, gaines etc.) en plaques de plâtre ou de ciment en assurant grâce à des systèmes les fonctions d'isolation acoustique, thermique, de résistance à l'humidité et de protection au feu.

Il réalise la mise en œuvre des produits par voie humide, enduits de finition, qu'il projette de façon manuelle ou mécanique ,ainsi que des ouvrages décoratifs suivant des techniques et des consignes de pose.

#### 3.3 Capacités professionnelles

Le Plâtrier Plaquiste est capable de :

- ✓ Lire et interpréter les documents
- ✓ Organiser son poste de travail
- √ Réaliser des enduits au plâtre par voie humide manuellement ou par projection mécanique.
- ✓ Réaliser les cloisons et doublages en plagues de plâtre ou de ciment.
- √ Réaliser des plafonds diversifiés
- ✓ Réaliser des chapes sèches et des planchers techniques.
- ✓ Réaliser la mise en place d'isolation acoustique, thermique, protection au feu et étanchéité.
- ✓ Poser des ouvrages décoratifs (rosaces, moulures, corniches,....etc.)
- ✓ Traiter les points techniques particuliers
- ✓ Réaliser des cloisons extérieures et des bardages en plaque de ciment.

#### 3.4 Conditions de travail:

#### • Lieu de travail :

Le Plâtrier Plaquiste intervient dans les chantiers de construction neuve, rénovation, restauration et réhabilitation des bâtiments, essentiellement, à l'intérieur.

#### • Caractéristiques physiques :

- Éclairage : Naturel ou artificiel.
- Température & Humidité : à l'abri des intempéries.
- **Bruits**: peu nuisibles.
- Vibrations : nuisibles.
- Poussières : Particules en suspension dans l'air et Poussières de plâtres

#### • Risques & maladies professionnels :

- Risques de chute de hauteur
- Risques liés aux chutes d'objets
- électrocution
- Asthme
- Allergies Eczémas

#### • Contacts sociaux:

Avec tous les partenaires concernés par l'acte de construire.

#### 3-5 Exigences de la profession :

#### • Physiques:

Le travail du Plâtrier Plaquiste demande :

- Une bonne résistance physique;
- Une bonne dextérité manuelle;

#### Intellectuelles :

- Jouir de toutes les facultés mentales
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- Avoir une bonne perception de l'espace
- Avoir le sens d'esthétique

#### • Contre indications :

- Inaptitude physique empêchant l'exécution des différents gestes techniques relatifs à la profession
- Présenté un handicap psychomoteur
- Être sujet aux vertiges
- Être épileptique
- Être asthmatique
- Présenter d'allergies à l'égard des poussières

#### 3-6 Responsabilités du Plâtrier Plaquiste :

• Matérielle : Responsabilité totale des équipements et matériels

#### • Décisionnelle :

- Prendre des initiatives et décisions à l'intérieur de son champ de compétence;
- Faire face aux éventuelles difficultés.

#### • Morale:

- Avoir une conscience professionnelle
- Adopter une aptitude vigilante pour l'utilisation adéquate de ses équipements, outillage et matières d'œuvre
- Veiller sur la conformité et la qualité du produit réalisé

#### • Sécurité :

Organisation du Poste de Travail dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, envers soi-même et envers autrui.

#### 3-7 Possibilités de promotion :

- Cadre réglementaire : Statut
- Accès aux postes supérieurs :
  - Par expérience professionnelle : Chef d'équipe, Conducteur de travaux (Second d'œuvre)

#### 4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédant. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

#### 4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration aisée de l'apprenti au sein de l'entreprise au début de sa formation avec un minimum des compétences professionnelles (à acquérir au sein de l'établissement de formation);
- Les compétences spécifiques du métier permettant l'exécution des activités définies dans la partie curriculum (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise);
- Les compétences complémentaires permettant une insertion facilitée dans le marché du travail (à acquérir au sein de l'établissement de formationet dans l'entreprise);
  - Les compétences complémentaires sont destinées à compléter la formation de l'apprenti par un élargissement de ses capacités liées aux activités connexes de son métier par une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement.
- Les qualités comportementales permettant à l'individu d'être au mieux de ses performances (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise);
  - Ces qualités s'acquièrent par l'application des **règles d'hygiène**, de sécurité du travail et de protection de l'environnement. Elles font partie intégrante de la formation professionnelle de l'apprenti et sont traités de façon régulière et en permanence dans chaque module de formation soit à l'établissement de formation, soit dans l'entreprise.

Les notions de l'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont inhérentes à tout métier, aux équipements, aux machines et aux outils qui lui sont spécifiques. Pour permettre à l'individu de développer ces notions dans son comportement, il est important de les intégrer dans le curriculum de formation.

Il en est de même pour le développement **des compétences clés** (Compétences interdisciplinaires), comme par exemple :

- le goût de la qualité
- la capacité de planifier lui-même les travaux à exécuter
- l'esprit d'initiative et d'innovation
- le travail en équipe
- la disponibilité
- la souplesse
- la responsabilité sociale, etc.

Le développement **des compétences clés** fait partie intégrante de la formation dans les deux lieux de formation.

Il est également nécessaire de développer chez l'apprenti des aptitudes aux changements et à la flexibilité par :

- des formations de base permettant une adaptation rapide au développement professionnel et technique dans son métier ;
- le développement des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles.

Ces objectifs sont réalisés par la mise en œuvre des différents modules de formation présentés ci-dessous dans le curriculum de l'établissement de formation et dans le curriculum de l'entreprise.

#### 4.2. Champs d'activités et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Plâtrier plaquiste** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	préparation des travaux
Champ d'activité 03 :	Réalisation des éléments et enduits de plâtre
Champ d'activité 04 :	Réalisation des éléments de systèmes secs et accessoires en plaque de plâtre
Champ d'activité 05:	Formation Complémentaire

#### Les compétences professionnelles par champ d'activités se présentent comme suit :

#### Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel
- Acquérir les connaissances de base du plâtre, plaques de plâtre et accessoires
- Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie
- Lire et traduire des plans et esquisses.
- Appliquer les Principes de législation dans le domaine du travail.
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement

#### Champ d'activité 02 : Préparation des travaux

- Evaluer les quantités de matériaux et effectuer des relevés et des métrés.
- Planifier organiser et sécuriser le chantier

#### Champ d'activité 03 : Réalisation des éléments et enduits de plâtre

- Vérifier et préparer les supports
- Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds
- Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds
- Réaliser des faux plafonds traditionnels

#### Champ d'activité 04 : Réalisation des éléments de systèmes sec en plaque de plâtre

- Réaliser des plafonds en plaque de plâtre
- Réaliser des cloisons des contre cloisons
- Intégrer des matériaux isolants dans le système de plaque de plâtre
- Traiter des points particuliers en plaque de plâtre
- Confectionner des chapes
- Réparer et réhabiliter des constructions selon les systèmes secs de plaque de plâtre

#### Champ d'activité 05 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial.
- Exploiter l'outil Informatique en relation avec le nouveau métier
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

## 4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules : 22

Durée de la formation : **18 mois** Volume horaire total : **2760h** 

		Du	rée et lie	ux de forma	ation
N° du	Titro du modulo	E.f	P	Entreprise	Taral
module	Titre du module	Théorie	Pratique		Total
Module 1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	06	00	18
Module 2	Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel	14	04	00	18
Module 3	Acquérir les connaissances de base du plâtre, plaques de plâtre et accessoires	28	08	00	36
Module 4	Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie	12	20	00	32
Module 5	Lire, traduire et réaliser des plans et esquisses sur chantier	20	28	00	48
Module 6	Appliquer les Principes de législation dans le domaine du travail	10	06	00	16
Module 7	Appliquer les notions de bases de la langue d'enseignement	16	20	00	36
Module 8	Evaluer les quantités matériaux et effectuer des relevés et des métrés.	18	52	38	108
Module 9	Planifier organiser et sécuriser le chantier	30	16	62	108
Module 10	Vérifier et préparer les supports	18	80	46	72
Module 11	Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds	12	36	232	280
Module 12	Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds	24	68	88	180
Module 13	Réaliser des faux plafonds traditionnels	12	20	76	108
Module 14	Réaliser des plafonds en plaque de plâtre	50	58	396	504
Module 15	Réaliser des cloisons et des contre cloisons en plaque de plâtre	40	68	324	432
Module 16	Intégrer des matériaux isolants dans le système de plaque de plâtre	20	14	74	108
Module 17	Traiter des points particuliers en plaque de plâtre	30	24	162	216
Module 18	Confectionner des chapes	20	18	120	158
Module 19	Réparer et réhabiliter des constructions selon les systèmes secs de plâtre	20	12	148	180
Module 20	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	00	40
Module 21	Exploiter l'outil Informatique en relation avec le nouveau métier	10	20	00	30
Module 22	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	12	20	00	32
	Total en heures de formation	452 h	542 h	1766	2760 h

Total EFP	994 h	36 %
Total Entreprise	1766 h	64 %
Total Formation	2760 h	100%

#### 4.4 Découpage horaire par semestre et par module de formation

Total					1er semestre	)	2	ème semest	re	3	Bème semesti	re
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	18	18	00	18	00	18	00	00	00	00	00	00
Module 2	18	18	00	18	00	18	00	00	00	00	00	00
Module 3	36	36	00	36	00	36	00	00	00	00	00	00
Module 4	32	32	00	32	00	32	00	00	00	00	00	00
Module 5	48	48	00	48	00	48	00	00	00	00	00	00
Module 6	16	16	00	16	00	16	00	00	00	00	00	00
Module 7	36	36	00	36	00	36	00	00	00	00	00	00
Module 8	108	70	38	70	38	108	00	00	00	00	00	00
Module 9	108	46	62	46	62	108	00	00	00	00	00	00
Module 10	72	26	46	26	46	72	00	00	00	00	00	00
Module 11	280	48	232	48	232	280	00	00	00	00	00	00
Module 12	180	92	88	80	68	148	12	20	32	00	00	00
Module 13	108	32	76	00	00	00	32	76	108	00	00	00
Module 14	504	108	396	00	00	00	78	266	344	30	130	160
Module 15	432	108	324	00	00	00	56	186	242	52	138	190
Module 16	108	34	74	00	00	00	24	54	78	10	20	30
Module 17	216	54	162	00	00	00	40	76	116	14	86	100
Module 18	158	38	120	00	00	00	00	00	00	38	120	158
Module 19	180	32	148	00	00	00	00	00	00	32	148	180

Module 20	40	40	00	00	00	00	00	00	00	00	00	40
Module 21	30	30	00	00	00	00	00	00	00	00	00	30
Module 22	32	32	00	00	00	00	00	00	00	00	00	32
Grand Total	2760	994	1766	440	480	920	230	690	920	160	760	920

# 4.5 Curriculum de l'Etablissement de Formation (EFP)

#### **CHAMP d'activité 1**

#### **FORMATION DE BASE**

MODULE n°1

Se situer au regard du métier et du cursus de formation et identifier la relation employé - employeur

Durée de la formation

Théorie 12h

Pratique 06 h

			Savoirs théoriques né	cessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	<ul> <li>Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité</li> <li>Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation</li> <li>Visiter un atelier de la spécialité ou un chantier</li> <li>Connaître les taches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement</li> <li>Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le métier et son histoire</li> <li>Présentation du profil professionnel du métier.</li> <li>Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation</li> <li>Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle</li> <li>Présentation les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>	
1.2	Connaître le parcours de formation	<ul> <li>Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation</li> <li>Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée</li> <li>Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le déroulement de la formation</li> <li>Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles</li> <li>Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage</li> </ul>	

1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	<ul> <li>Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs</li> <li>Présenter les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>	<ul> <li>Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives</li> <li>Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes</li> </ul>
1.4	Identifier l'organisation de l'entreprise formatrice	<ul> <li>expliquer le schéma de structure de l'entreprise formatrice</li> <li>Visiter l'entreprise formatrice</li> <li>identifier les rôles essentiels et devoirs de l'entreprise formatrice</li> </ul>	<ul> <li>l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation</li> <li>les tâches essentielles de l'entreprise formatrice, les conditions de travail et l'environnement</li> </ul>
1.5	Définir les relations de l'entreprise formatrice avec et celle de ses salaries et des organismes économiques, professionnels et syndicaux	<ul> <li>définir les relations de l'entreprise formatrice et celle de ses salaries avec les organismes économiques, professionnels et syndicaux</li> <li>expliquer les bases, les devoirs et les méthodes de travail de la structure juridique et la représentativité du personnel de l'entreprise formatrice</li> </ul>	<ul> <li>relation employé – employeur</li> <li>relations de l'entreprise avec son environnement</li> <li>les bases, les devoirs et les méthodes de travail des organes qui constituent l'entreprise ou les organes de représentation du personnel de l'entreprise formatrice</li> </ul>

## MODULE n°2 Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel

Durée de la formation Théorie 14h Pratique 04h

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires				
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres			
2.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	<ul> <li>Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier de plâtrier plaquiste</li> <li>Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liées au métier</li> <li>Participer à la protection du chantier,</li> </ul>	<ul> <li>Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier</li> <li>Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel</li> <li>Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité</li> </ul>				
2.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	<ul> <li>Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales</li> <li>Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation :         <ul> <li>des outils et des machines,</li> <li>des matières premières et des produits nocifs et du courant électrique et des gaz</li> </ul> </li> <li>Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, gants, lunettes/masque, protection auditive et chaussures de sécurité)</li> </ul>	<ul> <li>Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention</li> <li>Règles générales pour la protection des biens et des personnes</li> <li>Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation</li> <li>Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie</li> <li>les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes)</li> <li>Plan et procédures d'évacuation</li> </ul>				

mesuro de pro	r et appliquer les res et les moyens otection duelle et tive	<ul> <li>Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours)</li> <li>Repérer les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées,).</li> <li>Repérer les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes)</li> <li>Lister les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés.</li> <li>Choisir et vérifier la machine adaptée à sa tâche</li> <li>Assurer la maintenance de 1er niveau (nettoyage et changement de consommables).</li> </ul>	<ul> <li>les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles,).</li> <li>les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes)</li> <li>les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées,).</li> <li>les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments :</li> <li>Réaction au feu</li> <li>Résistance au feu</li> </ul>
		<ul> <li>Signaler les éléments défectueux.</li> </ul>	

2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	<ul> <li>Lancer une alerte en cas d'accident</li> <li>Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés</li> <li>Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir</li> <li>Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité</li> <li>Signaler les situations non protégées ou les équipements inadaptés.</li> <li>Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie</li> <li>Appliquer les mesures protection collective et individuelle et respecter le règlement intérieur</li> </ul>	<ul> <li>Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST)</li> <li>Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de:</li> <li>Brûlures</li> <li>Blessures</li> <li>Hémorragies</li> <li>Chocs électriques</li> <li>Intoxications (inhalation)</li> </ul>	
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	<ul> <li>Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux)</li> <li>Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier</li> <li>Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement</li> <li>Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions</li> <li>Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution</li> <li>Repérer et signaler les surfaces susceptibles de contenir de l'amiante.</li> </ul>	<ul> <li>Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore)</li> <li>Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement</li> <li>Normes ISO 14001 pour la protection de l'environnement</li> <li>Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets</li> <li>les circuits d'élimination des déchets du chantier.</li> </ul>	

MODULE n°3	Acquérir les connaissances de base du plâtre, plaques de plâtre et accessoires
------------	--

Durée de la formation Théorie 28h Pratique 08h

	0	s compétences fessionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Identifier les différents type de plâtre	<ul> <li>Identifier l'origine du matériau plâtre</li> <li>Définir le mode fabrication du plâtre</li> <li>Déterminer les caractéristiques du plâtre</li> <li>Décrire la mise en œuvre du plâtre</li> <li>Décrire son mode d'emploi</li> </ul>	<ul> <li>Il est à préciser que l'étude de chaque matériau ou produits décrit ci-dessous doit contenir ces points essentiels :</li> <li>✓ Identification du produit par sa dénomination normalisée</li> <li>✓ Fabrication et mise en œuvre</li> <li>✓ Les caractéristiques physiques, mécaniques, thermiques, acoustiques, et réaction au feu.</li> <li>✓ Domaines d'emploi</li> <li>Les différents types de plâtre</li> <li>Plâtres manuels</li> <li>Plâtres de finition</li> <li>Plâtres de décoration</li> </ul>	

3.3	Identifier les différents types de plaque et leurs caractéristiques Identifier des plaques spécifiques	<ul> <li>Identifier les différentes étapes de fabrication de la plaque plâtre.</li> <li>Déterminer les caractéristiques de chaque type de plaque de plâtre.</li> <li>Décrire son domaine d'emploi</li> <li>Identifier des plaques de plâtre spécifiques</li> <li>Déterminer les caractéristiques de chaque type de plaque de plâtre.</li> <li>Décrire son domaine d'emploi</li> </ul>	La plaque de plâtre.  ■ Historique sur la plaque  ■ plaques standard  ■ plaques de décoration  ✓ Identification du produit par sa dénomination normalisée  ✓ Fabrication et mise en œuvre  ✓ Les caractéristiques physiques, mécaniques, thermiques, acoustiques, et réaction au feu.  ✓ Domaines d'emploi  Autres plaques;  ■ plaque Haute dureté  ■ plaque à haute résistance à l'humidité  ■ plaque à protection incendie  ■ plaque acoustique
3.4	Identifier les différents types de cloison et doublage et leurs caractéristiques	<ul> <li>Identifier les différents types de cloison et doublages.</li> <li>Décrire le mode de fabrication de cloison et doublages.</li> <li>Déterminer les caractéristiques de chaque type de cloison et doublage.</li> <li>Décrire son domaine d'emploi.</li> </ul>	Les Cloisons :  Cloisons standard.  Cloisons décoratives.  Cloisons Hydrofuges.  Cloisons alvéolaires.  Les doublages isolants (plaque + isolant) :  Définition.  Doublage Thermique.  Doublage acoustique.  Doublage thermique et acoustique.

29

3.5	Identifier les différents	Identifier les différents types d'enduits et	Enduits & mortiers adhésifs à base de
	types d'enduits de	mortiers adhésifs à base de plâtre	plâtre :
	plâtres et éléments	Décrire les différents éléments d'ossature	
	ossatures métalliques.	Identifier les accessoires d'ossature	<ul> <li>Enduits pour traitement des joints sur plaques</li> <li>carreaux de plâtre</li> <li>Enduits décoratifs</li> <li>Les colles :</li> <li>Les composants d'une colle</li> <li>L'adhérence</li> <li>Le temps de séchage</li> <li>Les différentes catégories</li> <li>Technique et règles d'application</li> </ul>
			<ul> <li>Domaine d'application</li> <li>Les ossatures métalliques, (Profilés):</li> <li>Les profils métalliques utilisés et leur fonction (Montants, Rails Cornières, Fourrures)</li> <li>Les fiches techniques des produits de mise en œuvre.</li> </ul>

			Accessoires d'ossatures :  Accessoires de pose pour plafond, cloison contre cloison, sols les moyens de fixation, de renforts et d'accrochages des profils  Les accessoires de finition : Bande pour joint et baguette
3.6	Identifier les éléments de confort de l'habitat	<ul> <li>Identifier le rôle de l'isolant dans le bâtiment</li> <li>Décrire les techniques et systèmes d'isolation</li> <li>Appréhender les différents produits isolants</li> </ul>	Les isolation des sols

#### **MODULE** n°4

## Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie

Durée de la formation Théorie 12h Pratique 20h

			Savoirs théoriques nécessaires		
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie	
4.1	Appliquer les notions de calcul arithmétique	<ul> <li>Effectuer des opérations arithmétiques et conversions d'unités.</li> <li>Calculer les rapports, les proportions, les quantités les racines carrées et les pourcentages.</li> </ul>	<ul> <li>Les instruments de mesure de longueur</li> <li>Les instruments de traçages</li> <li>L'utilisation de la calculatrice</li> </ul>	<ul> <li>Les quatre opérations</li> <li>Rapports et proportions</li> <li>Les relations métriques.</li> <li>Les pourcentages et moyenne</li> </ul>	
4.2	Appliquer les notions fondamentales de géométrie plane	<ul> <li>Tracer les différentes formes de base de la géométrie</li> <li>Calculer les caractéristiques des tracés géométriques usuels</li> </ul>	<ul> <li>Les instruments de mesure de longueur</li> <li>Les instruments de traçages</li> <li>L'utilisation de la calculatrice</li> <li>L'utilisation de la table trigonométrique</li> </ul>	Notion de Géométrie et trigonométrie.  Tracé des figures géométriques Calcul des caractéristiques géométriques usuelles: surface, périmètre, volume Les relations métriques dans le triangle: coordonnées cartésiennes coordonnées polaires et les relations trigonométriques Transformation des coordonnées	

#### MODULE n°5

## Lire, traduire et réaliser des plans et esquisses

Durée de la formation Théorie 20h Pratique 28 h

		Savoirs théoriques r	nécessaires
N° Sous Compétence professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
5.1 Acquérir et applique notions de base de		<ul> <li>Les conventions de représentation :         <ul> <li>traits, écriture - échelles, formats</li> </ul> </li> <li>Cotation des dessins d'architecture :         <ul> <li>cotation d'implantation des murs et cloison d'un ouvrage</li> </ul> </li> <li>Dessin D'architecture :         <ul> <li>plan de situation, plans de masses, plans des différents niveaux, les façades et les coupes</li> <li>Le relevé : définition</li> <li>croquis, schémas, esquisse, dessin à main levée</li> </ul> </li> <li>Dessin de détails techniques :         <ul> <li>Les murs et cloisons</li> <li>Symboles et désignation des différents types de cloison et de doublage.</li> <li>Les planchers, les escaliers,</li> <li>La Charpente, les couvertures</li> <li>La menuiserie.</li> <li>Calepinage.</li> <li>Projet de décoration.</li> </ul> </li> </ul>	

5.2	Identifier sur plan les différents éléments de l'ouvrage à réaliser	<ul> <li>Définir la représentation des éléments de construction dans un plan</li> <li>Appliquer les règles et normes de représentation relatives aux différents types d'ouvrages</li> <li>Contrôler les plans selon les données locales du chantier</li> </ul>	Représentation des ouvrages: Représentation des éléments de construction dans un plan Règles et normes de représentation relatives aux différents types d'ouvrages Représentation des cloisons et murs sur un plan Représentation des baies, portes, conduits Plans situés sous comble Représentation des coupes Dispositions constructives relatives aux liaisons Représentation des matériaux et produits utilisés	•	Les unités de mesure et conversion. La règle de trois
5.3	Réaliser un relevé d'élément architectural existant.	<ul> <li>Réaliser des esquisses de relevés et des plans de pose</li> <li>vérifier la compatibilité des plans avec l'existant</li> <li>calculer et/ou relever les cotes manquantes</li> </ul>	<ul> <li>Vérification des plans par rapport à l'existant</li> <li>Relevé des grandeurs :         <ul> <li>linéaires</li> <li>angulaires</li> <li>géométriques (forme, jeu, position)</li> <li>surfaciques et volumiques</li> </ul> </li> </ul>	•	Les unités de mesure Conversion d'unités de mesure Calcul de diamètre.

#### MODULE n°6

## Appliquer les Principes de législation dans le domaine du travail

Durée de la formation Théorie 10h Pratique 06h

N°	Sous Compétences	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
	professionnelles		Techniques/Technologie	Techniques/Technologie	
6.1	Identifier les différents intervenants participant à l'acte de construire et leurs rôles respectifs	<ul> <li>Citer les intervenants à l'acte à bâtir ;</li> <li>Identifier les relations fonctionnelles</li> <li>Définir les limites d'intervention</li> <li>Identifier leur rôle respectif ;</li> </ul>	<ul> <li>Les intervenants dans l'acte de bâtir rôle et fonction :         <ul> <li>Maitre de l'ouvrage</li> <li>Maitre d'œuvre (Architecte.)</li> <li>Ingénieur.</li> <li>Technicien.</li> <li>Entrepreneur.</li> <li>Sous-traitant.</li> <li>Organisme de contrôle</li> </ul> </li> </ul>		
6.2	Identifier les documents techniques et administratifs de construction	<ul> <li>Identifier les modes de passation des marchés</li> <li>Identifier les différentes pièces d'un marché</li> <li>Définir le cahier de charge;</li> <li>Identifier les éléments constituant du cahier de charge;</li> <li>Définir le devis descriptif</li> <li>Décrire les différentes pièces techniques et administratives</li> </ul>	<ul> <li>Les différents types de marchés et leurs modes de passation</li> <li>les pièces constitutives d'un marché</li> <li>le règlement de consultation</li> <li>le bordereau des prix et le détail estimatif</li> <li>Les Différents permis (de construire, de lotir et de démolir)</li> <li>la réception des ouvrages</li> <li>La responsabilité décennale</li> </ul>		

6.3	Appréhender la réglementation sur les assurances et les garanties	<ul> <li>Identifier la responsabilité des entreprises</li> <li>Décrire les différents types de garantie et assurance.</li> </ul>	Les assurances et les garanties  Les garanties de paiement La retenue de garantie La responsabilité civile La garantie biennale La garantie décennale La garantie de parfait achèvement
6.4	Définir un contrat	<ul> <li>Identifier les conditions de validité d'un contrat</li> <li>Identifier la constitution d'un contrat</li> <li>Définir les droits et obligations de travail.</li> </ul>	Les contrats et obligations  Définition Classification Les différents types de contrat du travail Les obligations du travailleur Les obligations de l'employeur Congés, vacances et absences L'inspection de travail Les accidents de travail

**MODULE: 7** 

## Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 20 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires		
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
7.1	Appliquer les techniques d'expression orale et écrite	<ul> <li>Étudier et analyser une commande d'un client</li> <li>Élaborer une commande de matière d'œuvre et/ou de prestations</li> <li>Participer à une séance de travail</li> <li>Élaborer un document de travail</li> <li>(schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.)</li> <li>S'exprimer dans un langage technique et professionnel</li> </ul>	<ul> <li>Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication</li> <li>Techniques de rédaction d'un document</li> <li>Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité)</li> <li>Formes et objectifs des documents</li> </ul>		
7.2	Identifier le vocabulaire technique lié au métier	<ul> <li>Identifier les techniques d'expression et de communication professionnelle.</li> <li>Appréhender la terminologie liée au métier.</li> </ul>	<ul> <li>Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)</li> <li>Terminologie</li> <li>vocabulaire technique</li> </ul>		

# CHAMP d'activité 2 préparation des travaux

#### MODULE n°8 Evaluer les quantités de matériaux et effectuer des relevés et des métrés.

Durée de la formation Théorie 18 h Pratique 52 h

			Savoirs théoriques nécessaires
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie Techniques/Technologie
8.1	Identifier les matériaux à utiliser	<ul> <li>Identifier le produit par sa dénomination normalisée</li> <li>Identifier les règles de mise en œuvre des matériaux selon les prescriptions du fournisseur</li> <li>Identifier le domaine d'emploi des matériaux.</li> </ul>	<ul> <li>Les différents types de plaques</li> <li>Les ossatures métalliques, (Profilés)</li> <li>Les isolants.</li> <li>Les enduits &amp; mortiers adhésifs à base de plâtre.</li> <li>Les accessoires de pose.</li> </ul>
8.2	Effectuer des relevés sur plans	<ul> <li>Effectuer des Mesures d'éléments à partir des graphes</li> <li>Quantifier les informations.</li> </ul>	<ul> <li>Avant métré         <ul> <li>Définition</li> <li>Détail méthodique et analytique des ouvrages</li> </ul> </li> <li>Relevé des mesures sur les plans         <ul> <li>Décomposition des projets ou une partie d'ouvrage en éléments élémentaires dans les domaines :</li> <li>Mesure des éléments à partir des graphes</li> </ul> </li> <li>Les unités de mesure         <ul> <li>Calcul de diamètre</li> <li>Notions de volumes</li> </ul> </li> </ul>

8.3	calculer les besoins en matériaux de construction)	<ul> <li>Calculer les quantités par élément d'ouvrage</li> <li>Calculer les quantités par matériau</li> <li>Classer les quantités dans des tableaux récapitulatifs.</li> <li>Rédiger un bon de commande</li> </ul>	<ul> <li>Détermination des quantités</li> <li>Calcul des quantités par élément d'ouvrage</li> <li>Formules à utiliser et calculs des quantités des éléments divers.</li> <li>Mode d'Inscription des résultats (tableaux)</li> <li>Calcul des quantités par matériau</li> <li>Classement et calculs des quantités.</li> <li>Tableaux récapitulatifs</li> <li>Rédaction d'un bon de Commande</li> </ul>
8.4	Choisir les matériaux et les accessoires.	<ul> <li>choisir des matériaux de plaque au plâtre suivants les clauses du marché.</li> <li>commander la quantité.</li> <li>contrôler la qualité et la quantité des matériaux.</li> <li>stocker selon les prescriptions du fabricant et les conditions de charges locales.</li> </ul>	<ul> <li>Les exigences de qualités des produits de plaque de plâtre et accessoires.</li> <li>Les dates de préemption, l'état, les dégâts, le nombre ou la quantité, les dimensions des matériaux de construction.</li> <li>techniques et prescription de stockage.</li> </ul>
8.5	Etablir un métré.	<ul> <li>Présenter un devis quantitatif.</li> <li>Utiliser des trames adaptées au corps d'état (cloisons, menuiseries, revêtements,).</li> <li>Choisir des ouvrages élémentaires : méthodes de quantification.</li> <li>Vérifier les devis : quantitatifs et conformité aux descriptifs.</li> </ul>	<ul> <li>Les étapes du métré :</li> <li>La réalisation du métré.</li> <li>La codification des ouvrages.</li> <li>Les modes de mesure.</li> <li>Techniques de présentation des minutes et bordereaux quantitatifs.</li> </ul>

#### MODULE n°9

### Organiser, Planifier et sécuriser le chantier

Durée de la formation Théorie 30 h Pratique 16 h

			Savoirs théoriques nécess	aires
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
9.1	Etudier les documents d'exécution	<ul> <li>Déterminer le plan le découpage du chantier</li> <li>Identifier le domaine de coordination entre les différents acteurs de la construction.</li> <li>Identifier les phases de travail et l'interdépendance de celles-ci, et fixer les étapes d'exécution.</li> <li>Calculer et déterminer les durées de taches</li> </ul>	<ul> <li>Détermination du plan de découpage du chantier</li> <li>Prise en compte du mode d intervention des entreprises</li> <li>Calculs et détermination des durées de taches.</li> <li>Les différents outils et méthodes de planification des travaux à réaliser.</li> </ul>	
9.2	Planifier le déroulement des travaux.	<ul> <li>Ordonnancer les actions dans le temps.</li> <li>Déterminer les ressources et les effectifs nécessaires aux différentes taches</li> <li>Planifier les travaux en fonction du plan de découpage du chantier (, étages, plafonds, murs, sols)</li> <li>Organiser les approvisionnements</li> </ul>	<ul> <li>Ordonnancement des actions dans le temps.</li> <li>La planification détaillée des phases d'exécution</li> <li>Affectation des ressources et des effectifs aux différentes taches</li> <li>Représentation et lecture du planning de réalisation.</li> <li>Organisation des approvisionnements</li> </ul>	

9.3	Sécuriser le périmètre d'intervention sur chantier	<ul> <li>Appliquer les consignes des documents liés à l'hygiène et à la sécurité : PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé), consignations.</li> <li>Utiliser des équipements et des méthodes de travail ergonomiques.</li> <li>Identifier les acteurs impliqués dans la conception d'un chantier et leurs rôles respectifs vis à vis de la sécurité.</li> <li>Identifier les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention.</li> <li>Mettre en œuvre le plan de prévention et de sécurité.</li> </ul>	<ul> <li>les documents liés à l'hygiène et à la sécurité :         PPSPS, consignations.</li> <li>Les enjeux de la prévention.</li> <li>Le suivi de l'Hygiène et de la Sécurité</li> <li>Les risques sur les chantiers BTP et mesures de prévention</li> <li>le plan de prévention et de sécurité</li> </ul>	
9.4	Monter des Échafaudages	<ul> <li>Installer les échafaudages de travail, de protection et de charges.</li> <li>S'assurer de la bonne utilisation et du fonctionnement en toute sécurité des échafaudages.</li> <li>Procéder à la modification et au démontage d'un échafaudage.</li> <li>Identifier les règles de contrôle et de vérification d'un échafaudage.</li> <li>Appliquer Les règles de sécurité relatives à l'utilisation</li> </ul>	<ul> <li>Structure d'un échafaudage         <ul> <li>Les éléments constitutifs.</li> <li>Technologies utilisées.</li> </ul> </li> <li>Règles de montage et d'utilisation         <ul> <li>Les précautions à prendre avant montage:</li> <li>Implantation, Stabilité, Rigidité, Résistance, Accès,</li> <li>Démontage, Stockage.</li> </ul> </li> <li>Sécurité:         <ul> <li>Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et de protection collective.</li> <li>Les conditions météorologiques (vent, orage).</li> <li>Surcharge.</li> <li>Signalisation.</li> <li>Conduite à tenir en cas d'accident.</li> </ul> </li> </ul>	

#### **CHAMP d'activité 3**

### Réalisation des éléments et enduits de plâtre

MODULE n°10

#### Vérifier et préparer les supports

Durée de la formation Théorie 18h

#### Pratique 08h

			Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
10.1	Identifier et évaluer l'état des différents supports	<ul> <li>Identifier les différents types de support.</li> <li>Identifier les différents états d'un support.</li> <li>Identifier les conditions et prescription d'un support pour enduit.</li> <li>Vérifier des différentes anomalies affectant un support (la planéité, l'horizontalité et la verticalité des supports.)</li> </ul>	<ul> <li>Nature des supports :</li> <li>Maçonnerie traditionnelle, brute de pierre,</li> <li>Briques et blocs de terre cuite,</li> <li>Blocs de béton, béton banché</li> <li>Planchers traditionnels ou à poutrelles préfabriquées,</li> <li>État des supports</li> <li>Conditions et prescription d'un support pour enduit (supports continus).</li> <li>Planéité, verticalité et horizontalité.</li> <li>Conditions de propreté d'un support.</li> <li>Défauts des supports à réparer.</li> <li>Défaut d'aspect (inégalités et bosses).</li> <li>Défaut de planimétrie.</li> <li>Défaut d'aplomb.</li> <li>Fissures</li> </ul>	

|--|

**MODULE** n° 11

### Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 36 h

			Savoirs théo	riques nécessaires
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
11.1	Préparer l'outillage	<ul> <li>Choisir l'outillage et l'équipement de plâtrerie.</li> <li>Utiliser adéquatement l'outillage &amp; équipements de plâtrerie</li> </ul>	<ul> <li>outillage et Equipement de plâtrerie</li> <li>Préparation d'Outillage et équipements</li> </ul>	
11.2	Préparer le plâtre et fixer les repères	<ul> <li>Préparer et gâcher le plâtre</li> <li>Réaliser les guides et repères</li> </ul>	<ul> <li>Travaux de préparation</li> <li>Les différents types de plâtres et leurs propriétés;(rappels)</li> <li>Mode de dosage (pour chaque type de plâtre)</li> <li>Préparation d'une gâchée</li> <li>Quantité d'eau de gâchage</li> <li>Technique de gâchage;</li> <li>Plâtres à éliminer (plâtre mort, plâtre éventé)</li> <li>Préparation des nus et repères et Technique de mise en ouvre</li> </ul>	

	er l'enduit de plâtre roi verticale	<ul> <li>Dégrossir le support</li> <li>Appliquer l'enduit de plâtre</li> <li>Appliquer l'enduit de finition</li> </ul>	Exécution d'un enduit vertical  Traçage, Niveau et Planéité;  Notion de coffrage (cueillies, arrêtes, nus);  Les règles d'utilisation de l'outillage et de l'équipement;  Techniques de: Coupage; Gobetage Talochage Talochage Lissage (Glaçage): Enduisage Serrage Enduisage rustique.
	er l'enduit de plâtre roi horizontale	<ul> <li>Dégrossir le support</li> <li>Appliquer l'enduit de plâtre</li> <li>Appliquer l'enduit de finition</li> </ul>	Exécution d'un enduit horizontal  Cas de plancher a nervures et corps creux  Cas de planchers en dalles pleines  Mise en œuvre - Traçage; - Niveau; - Planéité;
11.5 Réalise plâtre	er des ornements en	<ul> <li>Réaliser des gorges</li> <li>Réaliser des corniches et moulures</li> </ul>	Façons ornementales  Techniques de réalisation :  Des Gorges  Des Corniches et moulures

#### MODULE n° 12 Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds

Durée de la formation Théorie 24 h Pratique 68 h

			Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous Compétences Activité professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
12.1	Identifier le plâtre projeté.	<ul> <li>Définir le plâtre à projeter.</li> <li>Identifier Les additifs et leurs proportions.</li> <li>Assurer les bonnes conditions de Conditionnement et stockage</li> </ul>	<ul> <li>Définition du plâtre projeté</li> <li>Le plâtre ou enduit à projeter</li> <li>Les additifs et leurs proportions selon les circonstances effets recherchés (coloration, relief)</li> <li>Conditionnement et stockage</li> </ul>	
12.2	Identifier l'outillage nécessaire à l'exécution	<ul> <li>Identifier Outillage de mesure, de vérification et de traçage</li> <li>Définir les outils d'exécution du plâtre projeté</li> <li>Appliquer les règles de sécurité relatives à l'utilisation de ses outils.</li> <li>Assurer le nettoyage et entretien des outils</li> </ul>	<ul> <li>Outillage de mesure, de vérification et de traçage</li> <li>(Double mètre, équerre, niveau, laserEtc.)</li> <li>Outils d'exécution du plâtre projeté</li> <li>(La règle en H, la règle en trapèze, les couteaux de fermeture et de finition, la taloche, le peigne à raccords, les truelles d'angle rentrant et saillant, cisaille pour tôle etc.)</li> <li>Les règles de sécurité relatives à l'utilisation de ses outils.</li> <li>Nettoyage et entretien des outils</li> </ul>	

Préparer et régler la machine en respectant les règles de sécurité	<ul> <li>Appréhender le principe de fonctionnement de la machine à projeter.</li> <li>Installer correctement la machine à projeter</li> <li>Effectuer le réglage correct de la machine.</li> <li>Effectuer la mise en service</li> <li>Appliquer Les règles de sécurité relatives à l'utilisation</li> </ul>	<ul> <li>La Machine à projeter du plâtre :</li> <li>Le principe de fonctionnement et règles d'utilisation.</li> <li>Les différents organes, leurs fonctions et leurs modes d'utilisation.</li> <li>Alimentation, consommation et rendement.</li> <li>Installation de la machine à projeter (raccordement eau - électricité et tuyaux de projections) suivant les prescriptions du fabricant.</li> <li>les éléments de l'électricité en rapports avec les Besoins immédiats de la profession.</li> <li>Les règles de sécurité relatives à l'utilisation</li> <li>Mise en service</li> <li>Transport de la machine</li> </ul>	

12.4 Projeter, dresser et finir l'enduit de plâtre	<ul> <li>Effectuer le gâchage du plâtre.</li> <li>Appliquer l'enduit de plâtre à l'aide de la machine à projeter.</li> <li>Assurer la finition de l'enduit</li> <li>Effectuer les mesures nécessaires et remédier aux problèmes de l'utilisation de la machine à projeter.</li> </ul>	Exécution de l'enduit  Conditions de mise en œuvre  Prise, délai et réhomogènisation  Quantité applicable  Gâchage du plâtre  Les proportions recommandées.  Consistance du mortier / lances de projection et gicleurs/ Interruptions momentanées de travail  Application de l'enduit:  Préparation et pose des repères  Technique de projections  Epaisseur de la couche  Cas d'application forte épaisseur (plus de 25 mm)  Dressage à la règle, serrage et lissage  Les gestes professionnels lors de la mise en œuvre de l'enduit.  Solutions et problèmes dans l'utilisation de la machine à projeter.  Mesures à prendre en cas de bouchons  Mesures à prendre en cas de pannes de courant et de manque d'eau  Mesures à prendre en cas de gel  Séchage et ventilation	
--	---	--	--

12.5	Réaliser la maintenance du matériel et de l'outillage.	<ul> <li>Appliquer les mesures nécessaires en fin de travail</li> <li>Entretenir l'outillage.</li> <li>Appliquer l'entretien et la maintenance de la machine à projeter.</li> <li>Effectuer les dépannages courants pour machine à projeter.</li> <li>Appliquer Les règles de sécurité relatives à l'utilisation</li> </ul>	La maintenance du matériel et de l'outillage.  Mesures à prendre en fin de travail et de nettoyage  La maintenance courante de l'outillage  La maintenance courante de la machine (nettoyage et ou remplacement du filtre, nettoyage du mélangeur et tuyaux, changement du manteau).  Les dépannages courants (changement de fusibles / sens de	

MODULE n° 13	Réaliser des faux plafonds traditionnels
--------------	--

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 20h

N°	Sous Compétences Activités profes professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
	professionnenes		Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
13.1	Identifier les matériaux de mise en œuvre	<ul> <li>Identifier les matériaux utilisés dans la réalisation des plafonds traditionnels.</li> <li>Définir leurs caractéristiques suivant la nature du matériau.</li> <li>Identifier les éléments de fixations appropriés à chaque type de matériau (bois au métal).</li> </ul>	Prescriptions concernant les matériaux  Définitions et caractéristiques  Lattes et contre-lattes en bois ou métal.  Lattis manufacturés en bois ou métal.  Lattis en roseaux et paillassons.  Fixations  Eléments de fixation.  Clous et lattes.  Agrafes, crampillons, cavaliers.	
13.2	Identifier les différents supports	<ul> <li>Définir la nature et constituants des supports</li> <li>Définir leurs caractéristiques</li> </ul>	Prescriptions concernant les supports  Définition des éléments du support fermes, pannes, solives ou nervures de planchers, faisant partie du gros œuvre de la construction.  Caractéristiques des supports  Poutraison ou solivage en bois  Poutraison ou solivage métalliques  Supports en béton armé	

13.3	Effectuer la mise en œuvre	Tracer le niveau du plafond.	Mise en œuvre	
	du plafond traditionnel	<ul> <li>Poser les ossatures en bois.</li> </ul>	Mise en œuvre des armatures	
		<ul> <li>Accrocher les lattis en roseaux de bois.</li> </ul>	– lattes en bois	
		Appliquer les enduits de plâtre et Produits de	– lattis en roseaux	
		finition.	■mise en place des lattis en roseaux.	
			■joints longitudinaux.	
			■joints transversaux.	
			<ul> <li>Etendage des lattes.</li> </ul>	
			Mise en œuvre de l'enduit     Les prescriptions el les techniques de mise	
			en œuvre des enduits pour les plafonds	
			traditionnels sont les mêmes que celles	
			traitées dans les modules	
			APPLICATION MANUELLE DE L'ENDUIT     EN PLATRE     APPLICATION MECANIQUE DE L'ENDUIT     EN PLATRE	

### Réalisation des éléments de systèmes secs en plaque de plâtre

MODULE n° 14	Réaliser des plafonds en plaque de plâtre
--------------	---

Durée de la formation Théorie 50 h Pratique 58 h

N°	Sous Compétences professionnelles	•	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
14.1	Implanter un plafond	<ul> <li>Interpréter les documents d'implantation</li> <li>réaliser un Calepinage</li> <li>exécuter l'implantation</li> </ul>	<ul> <li>le plan de Calepinage         <ul> <li>cas plafond non démontables</li> <li>cas plafond démontable</li> <li>Cas plafonds techniques</li> <li>cas plafond décoratif</li> </ul> </li> <li>Méthode de tracé de plan horizontal         <ul> <li>niveau à eau</li> <li>niveau laser</li> </ul> </li> <li>traçage des axes, des nues, alignement</li> <li>Report des dimensions</li> </ul>	

14.3	Monter un plafond non démontable	<ul> <li>Choisir et préparer des outillages et matériels</li> <li>Assurer des coupes de l'ossature avec précision</li> <li>Fixer les ossatures et les accessoires</li> <li>Jointer et renforcer de la structure des panneaux.</li> <li>Corriger éventuelle l'équerrage des plafonds.</li> <li>Accrocher des objets au plafond</li> <li>Mettre en œuvre des trappes de visites</li> </ul>	<ul> <li>Techniques de coupe des ossatures</li> <li>Techniques de montage et fixation de l'ossature (suspente et profilés)</li> <li>Choix et positionnement des ossatures et suspentes en fonction de type d'ouvrage</li> <li>Techniques de mise en œuvre des plafonds non démontables</li> <li>Découpe et pose de plaques</li> <li>Jointure et renforcement de la structure des panneaux.</li> <li>La technique de fixation et accrochage des éléments.</li> <li>Mise en œuvre des réservations trappes de visites</li> </ul>	
14.4	Monter un plafond démontable	<ul> <li>Mettre en œuvre de l'ossature</li> <li>Poser des panneaux de plâtre démontables</li> <li>renforcer de la structure des panneaux.</li> <li>Accrocher des objets au plafond</li> <li>Mettre en œuvre des réservations</li> </ul>	<ul> <li>Techniques de coupe des ossatures</li> <li>Techniques de montage et fixation de l'ossature (suspente et profilés)</li> <li>Choix et positionnement des ossatures et suspentes en fonction de type d'ouvrage</li> <li>Techniques de mise en œuvre des plafonds démontables</li> <li>pose de panneaux démontables</li> <li>Renforcement de la structure des panneaux.</li> <li>la vérification de la planéité, rigidité du plafond et alignement des joints</li> <li>La technique de fixation et accrochage des éléments.</li> <li>Mise en œuvre des réservations et trappes de visites</li> </ul>	•

<ul> <li>Réaliser des plafonds techniques</li> <li>Acquérir les connaissances en matière de règlementation (mécanique, thermique, feu, acoustique).</li> <li>Identifier les différents types de plafonds techniques</li> <li>Identifier le système constructif pour chaque type de plafond technique.</li> <li>Mettre en œuvre les éléments des plafonds techniques</li> </ul>	plafonds en plaque de plâtre  Les connaissances de base en matière de
--	---

14.7	Réaliser des plafonds décoratifs.	<ul> <li>Tracer des rayons de courbure.</li> <li>Réaliser des gabarits de montage.</li> <li>Cintrer des ossatures métalliques.</li> <li>Réaliser un plafond courbe avec raccordement sur cloison courbe.</li> <li>Appliquer des joints de finition.</li> </ul>	<ul> <li>Géométrie des courbes.</li> <li>Les différentes techniques de cintrage.</li> <li>Fabrication et utilisation de gabarits.</li> <li>Les plafonds courbes.</li> <li>Raccord entre les plafonds et cloisons courbes.</li> </ul>	

#### **MODULE n° 15**

#### Réaliser des cloisons et contre cloisons en plaque de plâtre

Pratique 68 h Théorie 40 h Durée de la formation N° Savoirs théoriques nécessaires Activités professionnelles à exécuter Sous Compétences Techniques/Technologie Techniques/Technologie professionnelles ■ Réalisation d'un Calepinage Implanter une cloison Interpréter le dessin d'implantation Utiliser l'outillage d'implantation et de traçage ■ Les techniques d'implantation ■ le traçage sur le sol et sur les murs Réaliser un Calepinage des éléments à poser Les éléments du système : rails, Poser les ossatures 15.2 Poser et fixer des rails bas montants, fixations: Poser et fixer des rails hauts ■ Pose des rails bas : Mettre en place des montants - Sur les différents types de dalle Poser Les supports de fixations - En salles humides - Au droit des huisseries Pose des rails hauts : - Fixation dans le cas de plancher dalle pleine - Fixation dans le cas planché à poutrelles et corps creux - Fixation dans le cas de plafond en plaques de plâtre - Fixation dans le cas de plafond suspendu léger - Fixation dans le cas de solive bois ■ Mise en place des montants - Les montants et leur pose - dispositifs de renforts d'ossature : - Fixation des charges légères et movennes Fixation des charges lourdes

15.3	Poser les plaques avec accessoires	<ul> <li>Découper, fixer le premier parement et poser l'isolant et les gaines diverses</li> <li>Découper et Fixer le deuxième parement</li> <li>Coordonner avec les différents intervenants</li> </ul>	<ul> <li>Découpe et pose de plaques :         <ul> <li>Fixation des plaques sur ossatures en bois.</li> <li>Fixation des plaques sur ossatures métalliques.</li> <li>Mise en œuvre des incorporations et réservations (isolants, gaines)</li> </ul> </li> <li>Coordination avec les différents travaux complémentaires :         <ul> <li>électricité,</li> <li>plomberie.</li> </ul> </li> </ul>	
15.4	Traiter les joints entre plaques	<ul> <li>vérifier la planéité et la rigidité de la cloison</li> <li>vérifier l'alignement des joints.</li> <li>Traiter les joints conformément aux prescriptions techniques.</li> </ul>	<ul> <li>Traitement des joints et des raccords :         <ul> <li>La technique avec bandes</li> <li>La technique sans bande</li> <li>Le traitement des angles</li> <li>Joints entre plaques et éléments de nature différente</li> <li>les raccords d'angle</li> </ul> </li> </ul>	
15.5	Réaliser des cloisons courbées	<ul> <li>Tracer la ligne de courbure sur sol et plafond</li> <li>Réaliser des gabarits de montage.</li> <li>Cintrer et poser les ossatures métalliques.</li> <li>Mettre en œuvre une cloison courbée.</li> <li>Appliquer des joints de finition.</li> </ul>	<ul> <li>Traçage des rayons de courbure.</li> <li>Réalisation des gabarits de montage.</li> <li>Cintrage des ossatures métalliques.</li> <li>Mise en œuvre d'une cloison courbée.</li> <li>Application des joints de finition.</li> </ul>	

15.6	Monter des contre - cloisons	<ul> <li>Poser une contre cloison</li> <li>Monter une contre cloison constituée d'isolant non intégré.</li> <li>Monter une contre cloison constituée par des complexes.</li> <li>Monter une contre cloison constituée par des panneaux sandwiches.</li> </ul>	<ul> <li>La contre cloison:</li> <li>Définition et caractéristiques</li> <li>La pose de contre cloison par collage</li> <li>La pose de contre cloison sur une ossature</li> <li>Les différents types de doublage</li> <li>Cloison constituée d'isolant non intégré</li> <li>Cloison constituée par des complexes</li> <li>Cloison constituée par des sandwiches</li> <li>La mise en œuvre par collage</li> <li>La mise en œuvre par fixation mécanique</li> </ul>	
------	---------------------------------	---	---	--

MODULE n° 16	Intégrer des matériaux isolants dans le système de plaque de plâtre
--------------	---

#### Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 14 h

			Savoirs théoriques nécessaires		Savoirs théoriques nécessaires	nécessaires
N°	Sous Compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie			
16.1	Poser les différents systèmes d'étanchéité à l'air dans un bâtiment pour une finition au plâtre sec	<ul> <li>Identifier les systèmes d'étanchéité à l'air adaptés en fonction des supports.</li> <li>Identifier points critiques et les points de contrôle</li> <li>Fixer selon différents procédés des systèmes d'étanchéité à l'air en murs et en combles aménagés et perdues.</li> <li>Traiter des points singuliers (jonction</li> <li>plafond/doublage, raccord sur menuiseries, des raccords particuliers, des traversées etc.).</li> <li>Identifier les contrôles spécifiques en cours de travaux : points d'arrêt.</li> <li>Identifier le contrôle de la qualité finale de l'ouvrage :</li> </ul>	<ul> <li>Le principe de l'étanchéité à l'air.</li> <li>L'importance de l'étanchéité à l'air du bâtiment et de la ventilation.</li> <li>Les systèmes d'étanchéité à l'air pour combles et murs.</li> <li>Les points clés d'une bonne étanchéité.</li> <li>Les techniques de pose des produits et systèmes d'étanchéité à l'air</li> <li>Les traitements des points singuliers (jonction</li> <li>plafond/doublage, raccord sur menuiseries, etc.).</li> <li>Le contrôle de la qualité finale de l'ouvrage et les points clés à vérifier.</li> </ul>			

	- 1 11CC/ .			
16.2	Poser les différents systèmes d'isolation thermique dans un bâtiment pour une finition au plâtre sec	produits et systèmes d'isolation thermique.  Identifier les systèmes constructifs pour traiter l'isolation thermique des planchers, sols, murs et combles.  Mettre en œuvre par collage et agrafage des différents types de produits d'isolation thermique sur murs, sols et plafonds. (trace, découpe et façonnage des éléments isolants qu'il monte et fixe sur	<ul> <li>Les phénomènes de la thermique dans le bâtiment.</li> <li>Les réglementations thermiques applicables</li> <li>aux bâtiments neufs ou rénovés</li> <li>Les préconisations produits, systèmes et innovations</li> <li>Techniques de mise en œuvre des produits et systèmes d'isolation des sols, des combles aménagés et non aménagés et des murs.</li> <li>Les traitements des points singuliers</li> <li>Techniques de pose de matériaux isolant au droit des jonctions plafond/doublage, raccord sur menuiseries, etc.).</li> </ul>	

16.3	Poser les différents systèmes d'isolation acoustique dans un bâtiment pour une finition au plâtre sec	<ul> <li>Identifier les systèmes pour remédier aux bruits aériens.</li> <li>Appréhender les solutions techniques contre les bruits d'impact.</li> <li>Identifier et sélectionner les différents produits et systèmes d'isolation acoustiques.</li> <li>Identifier les techniques d'isolation acoustique : désolidariser, isoler, densifier,</li> <li>Identifier les points d'attention, importance de la mise en œuvre soignée.</li> <li>Mettre en œuvre les différents types de</li> </ul>	<ul> <li>Les phénomènes de l'acoustique dans le bâtiment</li> <li>Correction acoustique : phénomènes vibratoires, mesure du bruit,</li> <li>La réglementation thermique dans le neuf ou la rénovation.</li> <li>principes d'isolation, de correction acoustique (les matériaux utilisés, leur emploi)</li> <li>Lien et différence entre isolation thermique et acoustique.</li> <li>Les préconisations produits, systèmes et innovations</li> <li>La mise en œuvre des produits et solutions</li> <li>Techniques de mise en œuvre par collage, sur comble, murs, sols et plafonds. (trace, découpe et façonne des éléments isolants qu'il monte et fixe sur différents supports (armatures, ossatures) agrafage et pose sèche différents types de produits d'isolation acoustique.</li> </ul>	
16.4	Mettre en œuvre des systèmes protection contre le feu pour une finition au plâtre sec	<ul> <li>incendie, réaction et résistance au feu dans le bâtiment.</li> <li>Identifier les systèmes d'étanchéité à l'air adaptés en fonction des supports.</li> <li>Appréhender les solutions techniques de la sécurité incendie, réaction et résistance</li> </ul>	<ul> <li>Les bases de la sécurité incendie, réaction et</li> <li>résistance au feu.</li> <li>Les réglementations incendie applicables</li> <li>selon la classification des bâtiments.</li> <li>La gamme de produits et les performances des systèmes pour la sécurité incendient (plaques, ossatures et accessoires)</li> <li>La mise en œuvre des produits et solutions</li> </ul>	

MODULE n° 17	Traiter des points particuliers en plaque de plâtre
--------------	---

Durée de la formation Théorie 30 h Pratique 24 h

			Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
17.1	Réaliser des raccords et liaisons tout type	<ul> <li>Identifier les conditions à satisfaire pour réaliser des joints et raccordements divers.</li> <li>Identifier les règles de jonctions à appliquer entre les différents ouvrages.</li> <li>Réaliser des raccords de mus, sols et plafonds.</li> <li>Procéder aux finitions.</li> <li>Poser des éléments de renfort divers et les fixer par collage ou chevillage.</li> </ul>	<ul> <li>Les différentes jonctions : détails de réalisation pour les cas suivants :</li> <li>Cloison/plafond</li> <li>Cloison / huisserie bois métal</li> <li>Départ d'une cloison sur mur</li> <li>Départ d'une cloison sur parois de doublage</li> <li>Jonction d'angle et en té</li> <li>Liaisons avec les huisseries</li> <li>Cloisons de grande longueur</li> <li>Cloison désolidarisée du gros œuvre</li> </ul>	

	Construire des gaines techniques	<ul> <li>Appréhender les fonctions de différentes gaines techniques.</li> <li>Mettre en œuvre les différentes techniques de réalisation des gaines.</li> </ul>	<ul> <li>Généralités et principes de fonctionnement</li> <li>Conduits de désenfumage</li> <li>Conduits d'amenée d'air</li> <li>Protection poteaux -poutres</li> <li>Protection de câbles électriques</li> <li>Implantation et traçage.</li> <li>Fabrication et Montage des éléments en plaque de plâtre</li> <li>Mise en œuvre des ossatures</li> <li>Raccordement des éléments de conduits verticaux</li> <li>Raccordement avec les cloisons</li> <li>Mise en place des isolants et des dispositifs complémentaires.</li> <li>Protection des dispositifs de suspension</li> <li>Points singuliers</li> </ul>
17.3	Réaliser des ouvertures et inclure des éléments préfabriqués	<ul> <li>Réaliser des ouvertures dans les murs ou plafonds</li> <li>Réaliser l'encadrement</li> <li>Positionner et renforcer l'ossature au niveau des ouvertures.</li> <li>Monter les éléments préfabriqué (portes, fenêtres éléments de plomberie, climatiseur)</li> </ul>	<ul> <li>Implantation et Traçage de tout type d'ouverture</li> <li>Les différentes étapes</li> <li>Outillage nécessaires et produits</li> <li>Choix de l'élément de coupe approprie</li> <li>Techniques de coupe</li> <li>Mise en ouvre et ajustement</li> <li>Encadrement de l'ouverture et finition</li> <li>Incorporation de l'élément dans l'ouverture</li> </ul>

## MODULE n°18 Confectionner des chapes

**Durée de la formation** Théorie 20h Pratique 18 h

	Sous Compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Savoirs théoriques nécessaires		
N°			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
18.1	Identifier le plan d'exécution d'une chape	<ul> <li>Lire le dossier d'exécution de la chape</li> <li>Identifier le type de chape à mettre en œuvre.</li> <li>Calculer des surfaces, des étendues, et des volumes</li> </ul>	<ul> <li>lecture d'un plan d'exécution relatif         à la réalisation d'une chape</li> <li>Les différents types de chapes à         mettre en œuvre</li> <li>Calcul des surfaces, des étendues, et         des volumes</li> <li>Identifier les exigences en matière de         finition des dalles de plancher.</li> </ul>	
18.2	Préparer le support de chape et intégrer les différents désolidarisateurs et isolants	<ul> <li>Examiner et évaluer l'état du support.</li> <li>Reporter les niveaux</li> <li>Installer les dispositifs des différents désolidarisateurs pour les types de chapes</li> <li>Intégrer les différents isolants</li> </ul>	<ul> <li>Evaluation des caractéristiques des supports: état superficiel, dureté, présence de joints de dilatation, protection des canalisations)</li> <li>Indiquer les points de référence (trait de niveau) au moyen d'une latte de hauteur.</li> <li>Mode d'Utilisation un appareil à niveau (cas d'un un grand espace).</li> <li>Utilisation des techniques de laser.</li> <li>Placer l'isolant et le film plastique.</li> <li>Placer les joints de périphérie.</li> </ul>	

18.3	Dresser la chape (plots,	Réaliser des plots de niveau.	■ La réalisation de plots de niveau
	bandes,) et poser les	Dresser des bandes le long des parois	■ Technique de dressage des bandes
	treillis de renforcement	Différencier les principaux treillis d'armature.	par rapport au niveau de référence.
		Poser un treillis de renforcement.	■ Mise en œuvre et maniement d'une
			latte de réglage
			■ Les différents treillis d'armature pour
			chape.
			■ Prescriptions sur la pose et mise en
			œuvre des treillis de renforcement.
18.4	Réaliser des joints dans la	Identifier et différencier les sortes de joints	■ Techniques de réalisation des joints
	chape.	Identifier les conditions d'exécution en fonction	dans une chape.
		du type de chape.	■ Prescriptions et réglementation
		Réaliser les joints dans la chape	technique.
		, ,	

MODULE n° 19	Réparer et réhabiliter des constructions selon les systèmes secs de plâtre
--------------	--

Durée de la formation	la formation Théorie 20 h	Pratique 12h	
N° Sous Compétences professionnelles		Savoirs théoriques nécessaires	
·		Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
Identifier les principales pathologies du bâtiment (systèmes de plaque de plâtre)	<ul> <li>Identifier les problèmes liés à l'humidité (remontées capillaires, condensation, ventilation)</li> <li>Identifier les tes techniques de pose des systèmes de cloisons hydrofuges pour luter contre l'humidité.</li> <li>Décrire les désordres et dégradations affectant le système de plaque de plâtre</li> <li>Décrire les dégradations dues aux chocs</li> <li>Identifier les solutions techniques de réparation ou de traitement adaptées pour chaque cas de dégradations.</li> </ul>	<ul> <li>Introduction à la réhabilitation/rénovation du bâtiment</li> <li>Etapes d'une opération de réhabilitation</li> <li>Rôle des systèmes en matériaux secs à base de plâtre dans la réhabilitation et rénovation des bâtiments</li> <li>Généralités sur le bâti ancien (technologie)</li> <li>Dégradations et désordres causées par l'humidité (remontées capillaires, condensation, ventilation)</li> <li>Les techniques de pose des systèmes de cloisons hydrofuges pour luter contre l'humidité.</li> <li>Les dégradations dues aux chocs et techniques de réparation.</li> <li>Les techniques de réparation ou de traitement adaptées pour chaque cas de désordres dans le système de plaque de plâtre.</li> <li>Réparation de parties dégradées par :         <ul> <li>Reparation de parties dégradées par :</li> <li>Renforcement d'éléments collés.</li> <li>Traitement par injection</li> </ul> </li> </ul>	

19.2	Appréhender les transformations d'ouvrages existants (murs et plafonds)	<ul> <li>Identifier les solutions d'aménagements et de rénovation par des cloisons de distribution</li> <li>Identifier les techniques de doublages pour remédier aux cloisons défectueuses.</li> <li>Identifier les techniques d'habillages des éléments de construction dans les travaux d'aménagements et de rénovation</li> </ul>	<ul> <li>Décloisonnement par la mise en ouvre de cloisons de distribution.</li> <li>Techniques de transformation et de réaménagement des existants</li> <li>Les solutions d'aménagements et de rénovation par des cloisons de distribution.</li> <li>Les techniques de doublages pour remédier aux cloisons défectueuses.</li> <li>les techniques d'habillages des éléments de construction dans les travaux d'aménagements et de rénovation</li> </ul>	
19.3	Identifier les techniques d'améliorations du confort du bâtiment	<ul> <li>Identifier Les désordres liés aux défauts d'isolation de l'enveloppe</li> <li>Appréhender les désordres thermiques et acoustiques en bâti ancien</li> <li>Identifier les techniques d'amélioration par la mise en œuvre de système d'étanchéité à l'air.</li> <li>Identifier les techniques d'amélioration de la qualité thermique du bâti</li> <li>Identifier les techniques d'amélioration de la qualité acoustique d'une bâtisse.</li> <li>Identifier les techniques de mise en œuvre selon les systèmes secs plâtre pour la protection incendie en rénovation.</li> </ul>	<ul> <li>Les désordres liés aux défauts d'isolation de l'enveloppe</li> <li>Les désordres thermiques et acoustiques en bâti ancien</li> <li>Les techniques d'amélioration par la mise en œuvre de système d'étanchéité à l'air.</li> <li>Les techniques d'amélioration de la qualité thermique du bâti</li> <li>Les techniques d'amélioration de la qualité acoustique d'une bâtisse.</li> <li>les techniques de mise en œuvre selon les systèmes secs plâtre pour la protection incendie en rénovation.</li> </ul>	

СН	AMP d'activité 5	Formation complémentaire		
MOI	DULE : 20	Appliquer les notions de base er	n organisation et gestion de l' entrepreneurial	entreprise et l'esprit
Duré	e de la formation	Théorie 24h	Pratique 16 h	
N°	Sous compétences	A dividé a confercion allo a de considé autor	Savoirs théoriques nécessaires	
IN <sup>2</sup>	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
20.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles d'une entreprise	<ul> <li>Identifier les différentes organisations de l'entreprise :         <ul> <li>Types d'entreprise</li> <li>Structures hiérarchiques</li> <li>Structures fonctionnelles</li> </ul> </li> <li>Identifier les fonctions essentielles :         <ul> <li>La fonction gestion et ses tâches essentielles</li> <li>La fonction financière et ses tâches principales</li> <li>La fonction production</li> <li>La fonction commerciale</li> </ul> </li> </ul>	<ul> <li>Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.)</li> <li>La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements)</li> <li>Bilan financier, rendement</li> <li>Règlement intérieur d'une entreprise</li> </ul>	
20.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	<ul> <li>Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire)</li> <li>Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés</li> <li>Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement</li> </ul>	<ul> <li>Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire)</li> <li>Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service</li> </ul>	

20.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	<ul> <li>Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché</li> <li>Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux</li> <li>Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion</li> </ul>	<ul> <li>Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client</li> <li>Expliquer les avantages des produits novateurs</li> <li>Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion</li> </ul>	
20.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	« entreprenariat »	<ul> <li>Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi</li> <li>Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet</li> </ul>	

### MODULE : 21 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée	de la formation	Théorie 10h	Pratique 20 h	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques/Technologie	Techniques/Technologie
21.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	<ul> <li>Déterminer la composition d'un poste de travail informatique</li> <li>Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique</li> <li>Déterminer l'interaction des différents éléments</li> <li>Installer et connecter les unités d'entrée</li> <li>Installer et connecter les unités de sortie</li> <li>Assurer la protection et la sécurité de l'installation</li> </ul>	<ul> <li>Notions de base de l'informatique et principales définitions</li> <li>Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau) l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc.</li> <li>Directives et précautions de raccordement des différents éléments</li> </ul>	
21.2	Exploiter un micro- ordinateur (système d'exploitation Windows)	<ul> <li>Déterminer les éléments de l'interface Windows</li> <li>Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows</li> <li>Exploiter le système Windows</li> </ul>	<ul> <li>Présenter l'environnement Windows</li> <li>Bureau et fenêtres : poste de travail, corbeille, menu Démarrer</li> <li>Les fichiers et les dossiers : créer, nommer, rechercher, copier, déplacer et supprimer</li> </ul>	

21.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	<ul> <li>Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu</li> <li>Traiter le texte</li> <li>Dessiner un tableau</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un traitement de texte :         <ul> <li>la saisie, la mise en forme, la</li> <li>correction d'orthographe et de</li> <li>grammaire</li> </ul> </li> <li>L'impression : la mise en page,         <ul> <li>l'aperçu avant impression</li> </ul> </li> <li>Les tableaux : création, lignes et         <ul> <li>colonnes (insertion et ajout)</li> </ul> </li> </ul>
21.4	Utiliser un logiciel de calcul ( Microsoft Excel )	<ul> <li>Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu</li> <li>Créer des classeurs</li> <li>Elaborer des graphes</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un tableau</li> <li>Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules</li> <li>Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction</li> <li>Représentation graphique :         Histogramme, secteur, courbe, etc.</li> </ul>

S'informer sur les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle	MODULE N° 22
S'informer sur les dispositifs d'aide à l'insertion profession	MODULE N° 22

Durée de la formation		Théorie 12h	Pratique 20h	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
22.1	Elaborer un Curriculum vitæ (CV)	<ul> <li>S'informer sur les avantages d'un CV</li> <li>bien élaboré et de son utilisation</li> <li>Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV)</li> <li>Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.</li> </ul>	<ul> <li>Modèle de rédaction d'un curriculum vitae</li> <li>Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV</li> </ul>	
22.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	<ul> <li>Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date)</li> <li>Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc.</li> <li>Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement</li> </ul>	<ul> <li>Modèle de rédaction de la demande d'emploi</li> <li>Appliquer les techniques de communication</li> </ul>	

22.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	<ul> <li>Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche</li> <li>Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue</li> <li>Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts</li> <li>Rechercher des informations sur :         <ul> <li>l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives</li> <li>le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice</li> </ul> </li> </ul>	■ Application des simulations	
22.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi.	<ul> <li>Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi</li> <li>Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi</li> <li>Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée</li> <li>Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat</li> </ul>	<ul> <li>Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.)</li> <li>Informations sur le tissu économique de la région et de la localité</li> <li>Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : ANSEJ – ANGEM etc.</li> </ul>	

# 4.6 .Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

CHAMP d'activité 2	Préparation des travaux
MODULE n°08	Evaluer les quantités des matériaux.

Durée de formation	38 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formation	u programme et en entreprise (1)	· · ·								
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6			
8.1	Identifier les matériaux à utiliser	<ul> <li>Utiliser le produit par sa dénomination normalisée</li> <li>Appliquer les règles de mise en œuvre des matériaux selon les prescriptions du fournisseur</li> <li>Utiliser matériaux selon leur domaine d'emploi.</li> </ul>											
8.2	Effectuer des relevés sur plans	<ul> <li>Effectuer des Mesures d'éléments à partir des dessins</li> <li>Quantifier les informations et mesure relevés</li> </ul>											
8.3	calculer les besoins en matériaux de construction)	<ul> <li>Effectuer Relevé des quantités par élément d'ouvrage</li> <li>Effectuer Relevé des quantités par matériau</li> <li>Classer et calculer des quantités.</li> <li>Rédiger un bon de commande</li> </ul>											

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	u programme et en entreprise (1)								
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6		
8.4	Choisir les matériaux et les accessoires	<ul> <li>choisir des matériaux de plaque au plâtre suivants les clauses du marché.</li> <li>commander la quantité.</li> <li>contrôler la qualité des matériaux.</li> <li>stocker selon les descriptions du fabricant et les conditions de charges locales.</li> </ul>										

## MODULE n°9 Planifier, Organiser et sécuriser le chantier

Durée de formation	62 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter		n œuvre du programme et formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti								
	acquérir		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6				
9.1	Etudier les documents d'exécution	<ul> <li>coordonner entre les différents acteurs de la construction.</li> <li>Définir les phases de travail et l'interdépendance de celles-ci, et fixer les étapes d'exécution.</li> <li>Calculer et déterminer les durées de taches</li> </ul>												
9.2	Planifier le déroulement des travaux.	<ul> <li>Ordonnancer les actions dans le temps.</li> <li>Déterminer les ressources et les effectifs nécessaires aux différentes taches</li> <li>Planifier les travaux en fonction du plan de découpage du chantier (, étages, plafonds, murs, sols)</li> <li>Organiser les approvisionnements</li> </ul>												

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	•	Appréciation de l'apprenti							
	acquem		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6		
9.3	Sécuriser le périmètre d'intervention sur chantier	<ul> <li>Appliquer les consignes des documents liés à l'hygiène et à la sécurité : PPSPS, consignations.</li> <li>Utiliser des équipements et des méthodes de travail ergonomiques</li> <li>Repérer les risques sur chantier et mettre en œuvre les mesures de prévention.</li> <li>Mettre en œuvre le plan de prévention et de sécurité</li> </ul>										
9.4	Monter des Échafaudages	<ul> <li>Installer les échafaudages de travail, de protection et de charges</li> <li>S'assurer de la bonne utilisation et du fonctionnement en toute sécurité des échafaudages</li> <li>Effectuer la modification et le démontage d'un échafaudage</li> </ul>										

#### **CHAMP d'activité 3** Réalisation des éléments et enduits de plâtre **MODULE** n°10 Vérifier et préparer les supports Durée de formation 46 h Sous Compétences Mise en œuvre du programme et N° Activités professionnelles à exécuter Appréciation de l'apprenti professionnelles à acquérir plan de formation en entreprise (1) E.F.P Entreprise 2 3 6 10.1 évaluer l'état des différents Examiner les différents types de support supports évaluer les différents états d'un support Appliquer les conditions et prescription d'un support pour enduit Vérifier des différentes anomalies affectant un support (la planéité, l'horizontalité et la verticalité des supports.) 10.2 Traiter et réparer les différents Préparer les travaux primaires supports Appliquer les techniques de réparation

## MODULE n° 11 Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds Durée de formation 232 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	u programme et en entreprise (1)							
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
11.1	Préparer l'outillage	<ul> <li>Choisir l'outillage et l'équipement de plâtrerie.</li> <li>Utiliser adéquatement l'outillage &amp; équipements de plâtrerie</li> </ul>									
11.2	Préparer le plâtre et fixer les repères	<ul><li>Préparer et gâcher le plâtre</li><li>Réaliser les guides et repères</li></ul>									
11.3	Exécuter l'enduit de plâtre sur paroi verticale	<ul> <li>Dégrossir le support</li> <li>Appliquer l'enduit de plâtre</li> <li>Appliquer l'enduit de finition</li> </ul>									
11.4	Exécuter l'enduit de plâtre sur paroi horizontale	<ul> <li>Dégrossir le support</li> <li>Appliquer l'enduit de plâtre</li> <li>Appliquer l'enduit de finition</li> </ul>									
11.5	Réaliser des ornements en plâtre	<ul><li>Réaliser des gorges</li><li>Réaliser des corniches et moulures</li></ul>									

## MODULE n°12 Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds

#### Durée de formation 88 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	u programme et en entreprise (1)	Appréciation de l'app					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
12.1	Identifier le plâtre projeté.	<ul> <li>Préparer le plâtre à projeter.</li> <li>Utiliser les additifs et leurs proportions.</li> <li>Assurer les bonnes conditions de Conditionnement et stockage</li> <li>Régler les guides d'aplomb.</li> <li>Tracer l'implantation des plafonds /cloisons.</li> <li>tracer l'implantation des baies</li> </ul>								
12.2	Identifier l'outillage nécessaire à l'exécution	<ul> <li>Utiliser l'outillage de mesure, de vérification et de traçage</li> <li>Sélectionner les outils d'exécution du plâtre projeté</li> <li>Appliquer les règles de sécurité relatives à l'utilisation de ses outils.</li> <li>Assurer le nettoyage et entretien des outils.</li> </ul>								

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter		e du programme et ion en entreprise (1)					n de l'apprenti				
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6			
12.3	Préparer et régler la machine en respectant les règles de sécurité	<ul> <li>Appréhender le principe de fonctionnement de la machine à projeter.</li> <li>Installer correctement la machine à projeter</li> <li>Effectuer le réglage correct de la machine.</li> <li>Effectuer la mise en service</li> <li>Appliquer Les règles de sécurité relatives à l'utilisation</li> </ul>											
12.4	Projeter, Dresser et finir l'enduit de plâtre	<ul> <li>Effectuer le gâchage du plâtre.</li> <li>Appliquer l'enduit de plâtre à l'aide de la machine à projeter.</li> <li>Assurer la finition de l'enduit</li> <li>Effectuer les mesures nécessaires et remédier aux problèmes de l'utilisation de la machine à projeter.</li> </ul>											
12.5	Réaliser la maintenance du matériel et de l'outillage.	<ul> <li>Appliquer les mesures nécessaires en fin de travail</li> <li>Entretenir l'outillage.</li> <li>Appliquer l'entretien et la maintenance de la machine à projeter.</li> <li>Effectuer les dépannages courants pour machine à projeter.</li> </ul>											

## MODULE n°13 Réaliser des faux plafonds traditionnels

Durée de formation	76 h
	1 • 11

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	u programme et en entreprise (1)	Appréciation de l'apprenti								
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6			
13.1	Identifier les matériaux de mise en œuvre	<ul> <li>Utiliser les matériaux utilisés dans la réalisation des plafonds traditionnels.</li> <li>Définir leurs caractéristiques suivant la nature du matériau.</li> <li>Sélectionner les éléments de fixations appropriés à chaque type de matériau (bois au métal)</li> </ul>											
13.2	Identifier les différents supports	<ul> <li>Définir la nature et constituants des supports</li> <li>Définir leurs caractéristiques</li> </ul>											
13.3	Effectuer la mise en œuvre du plafond traditionnel	<ul> <li>Tracer le niveau du plafond.</li> <li>Poser les ossatures en bois.</li> <li>Accrocher les lattis en roseaux de bois</li> <li>Appliquer les enduits de plâtre et Produits de finition.</li> </ul>											

## CHAMP d'activité 4 Réalisation des éléments de systèmes secs et accessoires

### MODULE n° 14 Réaliser des plafonds en plaque de plâtre

Durée de formation	396 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formation (1)	•	Арр	réciat	ion de	e l'app	oren	ti
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
14.1	Implanter un plafond	<ul> <li>Interpréter les documents d'implantation</li> <li>réaliser du Calepinage</li> <li>exécuter l'implantation</li> </ul>								
14.4	Monter un plafond non démontable	<ul> <li>Choisir et préparer des outillages et matériels</li> <li>Assurer des coupes de l'ossature avec précision</li> <li>Fixer les ossatures et les accessoires</li> <li>Poser des plaques de plâtre</li> <li>Jointer et renforcer de la structure des panneaux.</li> <li>Corriger éventuelle de l'équerrage des plafonds.</li> <li>Accrocher des objets au plafond</li> <li>Mettre en œuvre des trappes de visites</li> </ul>								

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d plan de formation (1)	. •	Арр	réciat	ion de	e l'ap	oren	ti
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
14.5	Monter un plafond démontable	<ul> <li>Mettre en œuvre l'ossature du plafond</li> <li>Poser des panneaux de plâtre démontables</li> <li>renforcer de la structure des panneaux.</li> <li>Accrocher des objets au plafond</li> <li>Mettre en œuvre des trappes de visites</li> </ul>								
14.6	Réaliser des plafonds techniques	<ul> <li>Mise en œuvre des éléments des plafonds techniques pour :</li> <li>Les plafonds coupe feu.</li> <li>Les plafonds longue portée</li> <li>Les plafonds acoustiques</li> <li>Les plafonds thermiques</li> <li>les jonctions plafonds - cloisons</li> <li>Mise en œuvre des isolants sous dalles</li> </ul>								
14.7	Réaliser des plafonds décoratifs	<ul> <li>Tracer des rayons de courbure.</li> <li>Réaliser des gabarits de montage.</li> <li>Cintrer des ossatures métalliques.</li> <li>Réaliser un plafond courbe avec raccordement sur cloison courbe.</li> <li>Appliquer des joints de finition.</li> </ul>								

## MODULE n° 15 Réaliser des cloisons et contre cloisons en plaque de plâtre

Durée de formation	324 h

N°	Sous Compétences professionnelles à			Mise en oeuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti							
	acquem		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6				
15.1	Implanter une cloison	<ul> <li>Interpréter le dessin d'implantation</li> <li>Utiliser l'outillage d'implantation et de traçage</li> <li>Réaliser un Calepinage des éléments à poser</li> </ul>												
15.2	Poser les ossatures	<ul> <li>Poser et fixer des rails bas</li> <li>Poser et fixer des rails hauts</li> <li>Mettre en place des montants</li> <li>Poser Les supports de fixations</li> </ul>												
15.3	Poser les plaques avec accessoires	<ul> <li>Découper, fixer le premier parement et poser l'isolant et les gaines diverses</li> <li>Découper et Fixer le deuxième parement</li> <li>Coordonner avec les différents intervenants</li> </ul>												
15.4	Traiter les joints entre plaques	<ul> <li>Vérifier la planéité, la rigidité du cloison et l'alignement des joints</li> <li>Traiter les joints conforme aux normes</li> </ul>												

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en oeuvre d		Арр	réciati	on de	e l'app	renti	
	acquérir		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
15.5	Réaliser des cloisons courbées	<ul> <li>Tracer la ligne de courbure sur sol et plafond</li> <li>Réaliser des gabarits de montage.</li> <li>Cintrer et poser les ossatures métalliques.</li> <li>Mettre en œuvre une cloison courbe avec</li> <li>Raccordement sur plafond courbe.</li> <li>Appliquer des joints de finition.</li> </ul>								
15.6	Monter des contre- cloisons	<ul> <li>Poser une contre cloison</li> <li>Monter une contre - cloison constituée d'isolant non intégré</li> <li>Monter une contre - cloison constituée par des complexes</li> <li>Monter une contre - cloison constituée par des panneaux sandwiches.</li> <li>Habiller les poutres, les systèmes porteurs et les poteaux</li> <li>Monter des cloisons amovibles</li> <li>Monter des cloisons coupe-feu</li> </ul>								

МО	DULE n° 16	Intégrer des	matériaux	isolants						
С	Ourée de formation		74 h							
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d	u programme et n en entreprise (1)	Арр	oréciat	ion de	e l'app	renti	į
	acqueiii		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
16.1	Poser les différents systèmes d'étanchéité à l'air dans un bâtiment pour une finition au plâtre sec	<ul> <li>Utiliser les systèmes d'étanchéité à l'air adaptés en fonction des supports.</li> <li>Repérer les points critiques et les points de contrôle</li> <li>Fixer selon différents procédés des systèmes d'étanchéité à l'air en murs et en combles aménagés et perdues.</li> <li>Traiter des points singuliers (jonction</li> <li>plafond/doublage, raccord sur menuiseries, des raccords particuliers, des traversées etc.).</li> <li>Effectuer des contrôles spécifiques en cours de travaux : points d'arrêt.</li> <li>Effectuer le contrôle de la qualité finale de l'ouvrage :</li> </ul>								

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme e plan de formation en entreprise		Арр	réciati	on de	e l'appi	renti	
	acquem		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
16.2	Poser les différents systèmes <u>d'isolation</u> <u>thermique</u> dans un bâtiment pour une finition au plâtre sec	<ul> <li>sélectionner les différents produits et systèmes d'isolation thermique.</li> <li>Utiliser les systèmes constructifs pour traiter l'isolation thermique des planchers, sols, murs et combles.</li> <li>coller, agrafer et poser les différents types de produits d'isolation thermique sur comble, murs, sols et plafonds</li> <li>Réaliser l'isolation thermique des tuyauteries, et équipements techniquesetc.</li> <li>Coller les panneaux étanches et isolants</li> <li>Fixer mécaniquement les panneaux étanches et isolants</li> <li>Vérifier l'étanchéité d'un revêtement</li> <li>Vérifier l'évacuation des eaux de pluie</li> </ul>								

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	u programme et en entreprise (1)	Арр	oréciati	on de	e l'app	renti	
	acqueiii		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
16.3	Poser les différents systèmes d'isolation acoustique dans un bâtiment pour une finition au plâtre sec	<ul> <li>Localiser les cas de transmission de bruits.</li> <li>Utiliser les systèmes pour remédier aux bruits aériens.</li> <li>Appréhender les solutions techniques contre les bruits d'impact.</li> <li>sélectionner les différents produits et systèmes d'isolation acoustiques.</li> <li>Appliquer les techniques d'isolation acoustique : désolidariser, isoler, densifier,</li> <li>Localiser les points d'attention de la mise en œuvre soignée.</li> <li>Mettre en œuvre par collage, agrafage et pose sèche différents types de produits d'isolation acoustique sur</li> </ul>								
		comble, murs, sols et plafonds.  Tracer, découper et façonner des éléments isolants qu'en monte et en fixe sur différents supports (armatures, ossatures).  Mettre en place des panneaux, et des plaques.  Réaliser des revêtements de protection :  poser des matériaux en feuilles (métaux, plastiques),  Appliquer des enduits (ciment, résine).								

N°			Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti						
	acquem		Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
16.4	Mettre en œuvre des systèmes <u>protection</u> <u>contre le feu</u> pour une finition au plâtre sec	<ul> <li>Utiliser les systèmes de protection contre le feu adaptés en fonction des supports.</li> <li>Appréhender les solutions techniques de la sécurité incendie, réaction et résistance au feu dans le bâtiment.</li> <li>Réaliser les systèmes requis en matière de résistance et de réaction au feu</li> </ul>									

## MODULE n° 17 Traiter des points particuliers en plaque de plâtre Durée de formation 162 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter  Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)  Appré							Appréciation de l'apprenti						
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6					
17.1	Réaliser des raccords et des liaisons	<ul> <li>Appliquer les conditions à satisfaire pour réaliser des joints et raccordements divers</li> <li>Appliquer les règles de jonctions entre les différents ouvrages</li> <li>Réaliser des raccords de mus, sols et plafonds</li> <li>Procéder aux finitions</li> <li>Poser des éléments de renfort divers et les fixer par collage ou chevillage</li> <li>Confectionner des raccords coupe-feu pour systèmes de ventilation, d'équipements électrotechniques et réseaux de tuyauteries</li> </ul>													

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	·	Mise en œuvre de plan de formation	u programme et en entreprise (1)	Аррі	réciati	on de	l'app	renti	
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
17.2	Construire des gaines techniques	<ul> <li>Construire des conduits de désenfumage</li> <li>Construire Conduits d'amenée d'air</li> <li>Protéger poteaux –poutres en plaque</li> <li>Couvrir les câbles électriques</li> <li>Implanter et tracer les positions</li> <li>Fabriquer et Monter des éléments en plaque de plâtre</li> <li>Poser er fixé des ossatures</li> <li>Raccorder des éléments de conduits verticaux</li> <li>Raccorder avec les cloisons</li> <li>Mettre en place des isolants et des dispositifs complémentaires</li> <li>Protéger des dispositifs de suspension</li> </ul>								
17.3	Réaliser des ouvertures et inclure des éléments préfabriqués	<ul> <li>Implanter et Tracer de tout type d'ouverture dans les murs ou plafonds.</li> <li>Effectuer la coupe avec précision et ajuster</li> <li>Réaliser l'encadrement</li> <li>Positionner et renforcer l'ossature au niveau des ouvertures.</li> <li>Incorporer l'élément dans l'ouverture monter tout élément préfabriqué et particulièrement : fenêtres, Portes, Eléments de constructions sanitaires et éléments d'installations techniques</li> </ul>								

MODULE n° 18	Confectionner des chapes

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)								
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
18.1	Identifier le plan d'exécution d'une chape	<ul> <li>Interpréter le dossier d'exécution de la chape</li> <li>Calculer des surfaces, des étendues, et des volumes</li> </ul>									
18.2	Préparer le support de chape et intégrer les différents désolidarisateurs et isolants	<ul> <li>Examiner et évaluer l'état du support.</li> <li>Reporter les niveaux.( Mettre en place et réaliser des chemins, repères et guides en respectant niveau et planéité</li> <li>Installer les dispositifs des différents</li> <li>désolidarisateurs pour les types de chapes</li> </ul>									
18.3	Dresser la chape (plots, bandes,) et poser les treillis de renforcement	<ul> <li>Réaliser des plots de niveau.</li> <li>Dresser des bandes le long des parois</li> <li>Différencier les principaux treillis d'armature.</li> <li>Poser un treillis de renforcement.</li> </ul>									
18.4	Réaliser des joints dans la chape.	<ul> <li>Repérer les caractéristiques des différentes sortes de joints</li> <li>Appliquer les conditions d'exécution en fonction du type de chape.</li> <li>Réaliser les joints dans la chape</li> </ul>									

### MODULE n° 19 Réparer et réhabiliter des constructions selon les systèmes secs de plâtre

Durée de formation	148 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter  Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)  Appréciati						l'app	renti	
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
19.1	Mettre en œuvre les techniques de rénovation du bâtiment selon différents procédés des systèmes de plaque de plâtre	<ul> <li>Appliquer les techniques de rénovation du bâtiment</li> <li>Poser des systèmes de cloisons hydrofuges pour luter contre l'humidité.</li> <li>Réparer les dégradations dues aux chocs</li> <li>Identifier les solutions techniques de réparation ou de traitement adaptées pour chaque cas.</li> <li>Rénover des sols dégradés par la pose de chape sèche.</li> </ul>								

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter  Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)  Appréciation de						l'app	renti	
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
19.2	Rénover des murs et plafonds selon différents procédés des systèmes de plaque de plâtre	<ul> <li>Réaliser des cloisonnements et des aménagements d'espaces par la mise en ouvre de cloisons de distribution.</li> <li>Exécuter les travaux de réparation et de réhabilitation des parties dégradés</li> <li>Réaliser des habillages des éléments de construction.</li> <li>Rénover des murs altérés par la pose de cloison contre cloison et doublage.</li> <li>Rénover des plafonds altérés par la pose de plafonds techniques.</li> <li>Rénover des éléments de construction du bâti ancien par habillage.</li> <li>Remédier aux murs et plafonds fissurés.</li> </ul>								

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter  Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)  Appréciatio					on de	l'app	renti	
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
19.3	Appliquer les techniques de d'améliorations du confort du bâtiment	<ul> <li>Améliorer la qualité de l'air intérieur par la mise en ouvre de système d'étanchéité à l'air.</li> <li>Améliorer la qualité thermique du bâti par des solutions d'isolation thermique.</li> <li>Améliorer la qualité acoustique d'une bâtisse par la mise en ouvre de solutions d'isolation phonique.</li> <li>Mettre en ouvre le système des constructions selon les systèmes secs plâtre pour la protection incendie en rénovation.</li> </ul>								

#### Système d'évaluation des 20/20 points

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien.	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement bien aux exigences.	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui ne répond pas aux exigences, mais qui révèle qu'il y a des compétences de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne répond pas aux exigences et qui révèle qu, même les compétences de base sont si incomplet que les insuffisances ne peuvent pas 1etre rectifiées dans un délai de temps prévisible.	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

## 5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

#### 5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

#### 5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

Organisation et harmonisation des rentrées

Constitution de groupes homogènes d'apprentis

Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC

Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation

Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti

Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences

Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

#### 5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3<sup>eme</sup> rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;

Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») :

Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

#### (3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

### 5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

#### 5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

#### 5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

Los notions de base en organisation et gostion de l'entraprise et l'esprit

entrepreunial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intéré de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunial, visant l'auto emploi e le montage de petits projets ;	êt
L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacemer son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissance techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.	

Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation

De l'outil informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

#### 5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité

professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

#### 5.4. Suivi et évaluation des compétences

#### 5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des taches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

#### 5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent Sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

#### 5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

#### (1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

#### (2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.